

*EXTRAIT DU*

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 21 SEPTEMBRE 2020 A 19H00**

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Vingt, le **21 SEPTEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :  
**22 septembre 2020**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

6ème séance 2020

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BRÉGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

**Absent** : M. BURGER Emmanuel.

**Absente excusée** : Mme SCHILLINGER Stella.

**Objet** : Désignation des représentants

communaux à la CLECT de la CASDDV

**Absentes excusées ayant donné pouvoir** :

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David

Mme ADAM Nathalie à M. le Maire

Mme RUYER Christine à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria

N° 71/2020

**Secrétaire de séance** : M. RAMBOURG Bernard.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à désigner les représentants communaux à la Commission Locale pour l'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges.

Suite à la délibération n° 2020/03/13 prise par les conseillers communautaires de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges le 11 juillet 2020 établissant la composition de la Commission Locale pour l'Évaluation des Charges Transférées, il revient à chaque commune dont Raon l'Étape de désigner ses représentants.

Pour rappel, la délibération communautaire stipule que la CLECT est composée de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

A Raon l'Étape, 6 conseillers municipaux sont conseillers communautaires. Il s'agit de :

Messieurs PIERRAT Benoît, SALERIO Philippe, PIERRAT-LABOLLE Julien,

Mesdames DEL MASTRO Marie-Claire, DUPONT Virginie et Carole TRARBACH.

Ces explications apportées, c'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté, désigne Mesdames DEL MASTRO Marie-Claire, DUPONT Virginie, Carole TRARBACH et Messieurs PIERRAT Benoît, SALÉRIO Philippe et PIERRAT-LABOLLE Julien, représentants communaux à la CLECT de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,